



Déclaration du conseil syndical du SNUDI FO 13 du 29 février 2016

Grève tous ensemble pour le retrait du projet de loi El-Khomri !

Le Conseil syndical du SNUDI FO 13 a pris connaissance du projet de Loi El Khomri-Valls-Hollande, dit « Projet de loi Travail ».

Ce projet, salué par le MEDEF, remet en cause tout l'édifice du code du travail, la hiérarchie des normes et le principe de faveur.

Jusqu'à présent, tout accord de branche ou d'entreprise ne peut être que plus favorable pour les salariés que le code du travail. Avec le projet El-Khomri, chaque entreprise pourrait définir ses propres règles, remettant en cause les droits collectifs et individuels, les protections des salariés acquis par les batailles syndicales et inscrits dans les conventions collectives et dans le code du travail.

Le gouvernement entend autoriser les patrons à licencier ou à baisser les salaires pour gagner des marchés ou pour rendre l'entreprise plus « compétitive », même en l'absence de difficultés économiques, supprimer dans les faits les heures supplémentaires et par conséquent remettre en cause la durée légale du travail, plafonner les indemnités prud'homales permettant aux patrons de « budgétiser » les licenciements...

Comme le dit Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO : « Le projet de loi El-Khomri est inamendable ». **Pour le SNUDI-FO 13, ce texte doit être purement et simplement retiré !**

Pas question de négocier la longueur de la corde pour se faire pendre, comme le souhaite la CFDT !

Nous apprenons ce jour que le gouvernement vient de décider de reporter la présentation du projet de loi, prévue initialement le 9 mars au 24 mars. Il veut prendre le temps de « *faire bouger le texte* » mais « *sans revenir sur les grands principes* ».

Ce sont justement ces principes qui liquident le Code du travail ! **Il n'est pas question de négocier un ou deux points du texte pour laisser passer le fond.**

Le Conseil syndical du SNUDI-FO 13 constate qu'au moment où le gouvernement s'acharne à détruire le code du travail, il continue de s'attaquer aux statuts et aux conditions de travail des fonctionnaires, en même temps qu'il baisse leur salaire depuis des années.

Tout est lié, ce sont tous les droits collectifs qui sont attaqués : avec la réforme des rythmes scolaires, le projet de modification des obligations réglementaires de service et le bas de la fiche de paie qui baisse chaque année, les enseignants du 1er degré sont bien placés pour le savoir !

On ne s'en sortira pas en résistant de manière isolée, secteur par secteur mais bien en faisant front, tous ensemble !

Macron, qui s'est exprimé le 28 février dans le Journal du dimanche, a raison quand il fait référence à la bataille contre le CPE ! En 2006, alors que le CPE (Contrat Première Embauche) avait été voté par l'Assemblée Nationale, c'est la grève massive des salariés et des jeunes avec les syndicats sur le mot d'ordre « Retrait du CPE » qui l'a aboli.

Pour le CS syndical du SNUDI FO13, il est impératif de bloquer cette politique destructrice de nos droits collectifs et individuels. Pour cela il faut construire le rapport de force, il faut la grève interprofessionnelle sur le mot d'ordre clair et précis « retrait du projet de loi El Khomri » : il y a urgence !

Le SNUDI-FO 13 est prêt à répondre favorablement à un appel allant dans ce sens.

Marseille, le 29 février 2016